

TULLE, le 02 Septembre 2014

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)

*Secrétariat Général
SM/CL*

Arrêtés du 2 septembre 2014

N° 60 - Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante pour un montant de 935,22 € HT soit 1 122,26 € TTC.

N°61 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 3 397,50 € présenté par SMACL Assurances correspondant au remboursement du sinistre survenu 20 décembre 2013 salle de l'Auzelou à Tulle.

N°62 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 681,34 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au versement du solde de l'indemnité pour le sinistre survenu le 28 juin 2012 dans le parking Saint Pierre à Tulle.

N° 63 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 575,84 € présenté par AXA ASSURANCES IARD MUTUELLE correspondant au remboursement du sinistre survenu le 16 janvier 2014, Rue de Germain à Tulle.

N°64 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 715,71 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 16 Mai 2014, Avenue Henry de Bournazel à Tulle.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR